

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE FEDERALE TOULOUSE MIDI-PYRENEES
du vendredi 11 décembre 2020
HYBRIDE - ENSEEIHT

PRESENCES ET REPRESENTATIONS :

	P : présent E : excusé A : absent	A reçu procuration de
<i>Président du Conseil d'administration</i>		
Sonia ROSE, Présidence de la première partie	P	
Philippe RAIMBAULT, présidence de la seconde partie	P	
<i>Représentants des établissements et organismes membres</i>		
Hugues KENFACK (UT1C)	P	H. Ossard
Emmanuelle GARNIER (UT2J)	P	
Jean-Marc BROTO (UT3)	P en visio	
Catherine XUEREB (Toulouse INP)	P	
Bertrand RAQUET (INSA)	P	
Olivier LESBRE (ISAE-SUPAERO)	P en visio	N. Jussien
Christophe GIRAUD (CNRS)	P	J. Maddaluno
Jacques MADDALUNO	E	
<i>Représentants des personnalités qualifiées</i>		
Dominique FROMENT (Crous)	P	
Olivier CHANSOU (ENAC)	P	
Réjane LAVENAC (ENAC)	P	
Jean-Yves FOURQUET (ENIT)	P	
Emmanuel DELMOTTE (ENSFEA)	E	
P. Fernandez (ENSAT)	P en visio	
Pierre SANS (ENVT)	P	E. Delmotte
Olivier BROSSARD (IEP)	P	
Narandra JUSSIEN (IMT Mines Albi)	E	
Olivier Glénat (INUC)	P	C. Barrera
Caroline BARRERA (INUC)	E	
Thierry ALCOUFFE (ONERA)	P	
Bernard ROSSA (CPME)	P en visio	
Marie-Odile ROY (MEDEF)	E	
Françoise TORRE (CFDT)	P en visio	
Michel SOUMET (CGT)	P	
Nathalie DUQUESNE (pôle AEROSPACE VALLEY)	P	M-O Roy
Hervé OSSARD (pôle AGRI SUD OUEST INNOVATION)	E	
<i>Représentants des personnalités extérieures</i>		
Nadia PELLEFIGUES	P en visio	
Maxime BOYER	P	
Jean-Louis CHAUZY	P en visio	
Gilles CRASPAY (Cté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées)	E	
Catherine DURAND (Cté d'Agglomération Castres-Mazamet)	P en visio	

Norbert MELER (ville de Foix)	P	
Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs		
SECTEUR 1		
Cécile CRESPIY (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Jérôme RENAULT (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Anne-Marie O'CONNELL (Langues et rayonnement)	P en visio	
David NAVARRE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P en visio	
Isabelle KAWA-TOPOR (Langues et rayonnement)	P	
Sylvie LAVAL (FSU et sympathisant.e.s)	P	
SECTEUR 2		
Bertrand JOUVE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	M-F Valax
Sonia ROSE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Michaël POUZENC (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Alexandra SIPPEL (FSU et sympathisant.e.s)	P en visio	
Ophélie CARRERAS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Daniel BALOUP (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	O. Carreras
SECTEUR 3		
Christel LUTZ (Université d'abord pour toutes et tous)	P	
Richard GUILLET (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	G. Craspay
Jean-Luc ROLS (Nouvelle ambition pour le site)	P en visio	
Nicolas NAUDE (Université d'abord pour toutes et tous)	P	
Frédéric MARCHAL (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Pascal PUECH (FSU et sympathisant.e.s)	P	
SECTEUR 4		
Arnaud COCKX (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Joseph GERGAUD (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Marie-Françoise VALAX (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Alain PIROVANO (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P en visio	
Lionel ARNAUD (FSU et sympathisant.e.s)	P en visio	
Alexandre RIPOCHE (CGT FERC)	E	
Représentants élus des personnels IATOSS		
SECTEUR 1		
Rémi GONDRAN (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Patrick PIERA (SNPTES)	P	
SECTEUR 2		
Ghislain DELRIEU (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Philippe MIROUX (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P en visio	
SECTEUR 3		
Patricia FONTES (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	F. Marchal
Olivier HELIES (SNPTES)	P	
SECTEUR 4		
François GUERIN (CGT FERC)	P	
Guillaume GENTILS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
SECTEUR UFTMiP		
Shamsiya KHASHIMOVA (SNPTES)	P	
Yaël SALAMA (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	

Représentants des étudiants hors formation doctorale		
SECTEUR 1		
Pierre DEVILLE (UNI: excellence de l'université)	A	
Hugo PADILLA (Bouge tes campus)	P	
SECTEUR 2		
Matéo LAIR (Bouge tes campus)	P	
Axel LOSCERTALES (Etudiant.e.s progressistes:une voix forte pour UT2J)	P	
SECTEUR 3		
France BOYER-VIDAL (Bouge tes campus)	P	
Quentin ESTRADA (Un nouvel élan pour Toulouse!!!)	P en visio	
SECTEUR 4		
Marisol CANAVY (La Communauté des étudiant.e.s)	P en visio	
Antonin VAISSE (UNEF et SEL-CGT)	P en visio	A Ripoche
Représentants des étudiants en formation doctorale		
Camille CHAMPIGNY (Les doctorants pour l'Université de Toulouse)	P	
Shangrong CHEN (FSU et sympathisant.e.s)	P en visio	
Membres du Conseil d'Administration avec voix consultative		
Mostafa FOURAR, Recteur, Chancelier des Universités	E	
Patricia ROMANA, Agent Comptable de l'UFTMiP	A	
Sabine FOULON Direction de l'Enseignement Supérieur du Rectorat	P	
Invités permanents sans voix délibérative		
Odile JANKOWIAK-GRATTON, DGS	P	
Claude MARANGES, Directeur du DFVE	P en visio	
Fabrice DUMAS, Directeur du DREI	P en visio	
Jérôme VICENTE, Directeur du DRDV	P en visio	
Maud LE HUNG, Directrice du DRSU	P en visio	
Hervé LUGA, vice-président Numérique	P en visio	
Christian LIBEROS, commissaire aux comptes		
Invités occasionnels sans voix délibérative		
Jacques CAVAILLE, Inserm		
Stéphanie LAVIGNE, TBS	P en visio	
Geneviève CAMPAN, CNES		
Jérôme DELORMAS, Isdat		
Pierre DUFRESNE, SATT	P en visio	
Jean-Denis FALISE, ICAM		
B. GIRARD, IRT St Exupéry		
Muriel ROTH, CREPS,		
Pierre Benoit JOLY, INRAe	P en visio	
Florence MORINEAU, IRD		
Odile SECHOY, CHU de Toulouse		

Milène DURO, Directrice opérationnelle du DREI		
Carine DESAULTY, Directrice opérationnelle du DRDV		
Emmanuelle GIRAUD, Directrice opérationnelle du DFVE		
Mélanie DUCOLOMBIER, Responsable Communication	P en visio	
Catherine ROUSSY, Directrice du SICD		
Colomba DUSSART, Service Affaires Juridiques et Institutionnelles	P	
Jean-Marc SOULAT, Directeur du SIMPPS		
Stéphanie PIERRON, Directrice du SPMG	P	
Béatrice QUEULIN, responsable du service des ressources humaine	P	
Séverine DAIGNAN, service des ressources humaines	P	
Lola LE MOIGN, adjointe DRSU		
Matthieu RIGAIL, SNUT	P	
Nicolas VIALLET	P en visio	

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 6 novembre 2020	
S. Rose	<p>Le conseil d'administration allant procéder à l'élection à la présidence et le président en exercice, P. Raimbault, étant candidat, Sonia Rose préside la séance pour la première partie.</p> <p>Pas de remarque sur le projet de compte-rendu.</p>
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	NPPV : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Adoption à l'unanimité
2.1 Election à la présidence	
S. Rose	<p>La présidente indique le déroulé de la séquence relative à l'élection à la présidence.</p> <p>Elle rappelle l'art. 34 des statuts de l'UFTMiP selon lequel « le président est élu (...), à la majorité absolue des membres du conseil d'administration après avis du conseil des membres qui se prononce par un vote à la majorité des deux tiers sur les candidatures qui seront présentées au conseil d'administration à l'issue d'une procédure de choix décrite dans le règlement intérieur. »</p> <p>Elle donne lecture de l'avis du conseil des membres. Elle indique que suite à l'audition, il ne reste plus que la candidature de P. Raimbault, l'autre candidat, M. Daydé, s'étant désisté. Avant que le candidat ne vienne présenter sa séance devant le conseil d'administration, la présidente invite les administrateurs à formuler les questions qu'ils souhaitent poser au candidat.</p> <p><i>[présentation pendant 15 mns du candidat]</i></p> <p>Suivent les questions et les réponses du candidat :</p> <p>Questions de la salle relative à la Gouvernance</p> <p><i>1-Comment voyez-vous l'évolution du statut de l'UFTMiP et quelle place pour les établissements dans la structure à venir ?</i></p> <p><i>2-Sur un conseil d'administration resserré à 30 personnes il était proposé que ce soit par des élections au suffrage indirect : qui seraient les personnes administratrices ? Quel serait le ratio entre les personnes élues et les personnes désignées ? Souhait que le ratio soit plus e faveur des personnes élues et le ratio entre personnes élues au suffrage direct et au suffrage indirect ?</i></p> <p><i>3- Gouvernance de la nouvelle COMUE et répartition des sièges entre les différents collèges ? Le MESRI demande pour la création d'un établissement expérimental toutes les universités composantes soient fusionnées : avez-vous connaissance de cette exigence qui n'est que politique et pousserez-vous pour la création d'un tel établissement ?</i></p>
P. Raimbault	<p>Concernant l'évolution du statut il pense qu'il faut y travailler rapidement et que l'on s'empare du sujet au cours de l'année 2021 et il nécessaire de faire partager le plus largement possible les communautés et ce conseil d'administration comme ceux des établissements seront impliqués dans le processus. Quelle place des établissements dans cette Comue ? Si c'est une fédération ce sera nécessairement une place forte des établissements. On ne peut pas ignorer ou passer au-dessus des établissements ; ça n'aurait aucun sens, au contraire il faut véritablement passer du « eux la Comue » à « nous ». La Comue c'est le collectif et elle est pilotée par les établissements au sens où il faut les impliquer à différents niveaux. C'est le cas aujourd'hui au niveau des différents départements. C'est également le cas à travers le conseil des membres ou le présent conseil d'administration.</p>

<p>P. Raimbault</p>	<p>Quant au conseil d'administration resserré, il a fait une proposition de 30 membres car c'est d'une part la norme dans les conseils d'administration des établissements et que le format que nous avons aujourd'hui a aussi ses limites, la démocratie ne passe que par un nombre plus grand de personnes et nuit au déploiement du débat. Concernant le type de suffrage il y a toujours une nécessité d'avoir une prise directe avec les personnels et usagers et en même temps on ne peut passer complètement par-dessus car risque de disjonction entre un conseil d'administration de l'UFT et des gouvernances d'établissement qui seraient le pied sur le frein. Cela poserait de toute façon problème. Il faut donc que nous construisons cette articulation là. Dans la plupart des fédérations il y a mix des deux types de suffrage comme par exemples aux Etats-Unis avec les deux chambres. Il faut mener une réflexion collective pour construire ensemble. Les personnalités extérieures ne sont pas forcément intéressées par l'ensemble des questions traitées en séance. Il serait pour en maintenir une part qui serait inférieure à celle des élus et il s'interroge sur les possibilités de les faire intervenir autrement (ex : conseil d'orientation stratégique), moins fréquemment, de façon plus resserré et pour donner des avis sur nos stratégies afin de les soumettre au conseil d'administration. Répartition entre collègues : il n'y a pas réfléchi sinon que lorsque on a 4 secteurs électoraux comme aujourd'hui avec en plus des collègues réglementairement démultipliés, très vite on arrive à des chiffres importants. Il y a donc une vraie réflexion à mener là dessus. C'est peut-être les secteurs électoraux qu'il faut repenser : on peut imaginer un seul secteur électoral avec obligation d'alternance des listes ?</p> <p>Concernant l'établissement public expérimental, une note du MESRI de décembre 2018, précise que si on veut partir sur cette piste cela implique perte de la personnalité juridique des établissements. Or, il entend qu'aucun établissement ne veut perdre la personnalité juridique. C'est pour cela qu'il propose de passer par une autre voie expérimentale : la Comue expérimentale qui permet de maintenir la personnalité juridique de l'ensemble des établissements et cette seconde voie qu'il prône.</p> <p>Questions concernant l'International</p> <p><i>1-Priorités géographiques du développement de l'UFT à l'International ? Comment mieux s'approprier l'impulsion donnée par l'UFT pour la coopération à l'International par les différents établissements ?</i></p> <p><i>2-Hausse des tarifs pour les étudiants internationaux de « Bienvenue en France », votre position ?</i></p> <p><i>3-Quel rôle de la Comue sur la formation langue vivante des étudiants et enseignants pour le rayonnement à l'International? Communication, rédaction d'articles...</i></p> <p>Sur les priorités géographiques, plusieurs ont été clairement affichées par le passé mais aujourd'hui il ne reste plus qu'un bureau de l'UFT ouvert en Chine. Ce dernier a permis d'améliorer le niveau qualitatif et quantitative de nos partenariats de l'ensemble de nos établissements. La Comue doit être en veille, détecter des opportunités, les proposer aux établissements. Si la Comue décide seule d'aller dans un pays sans que cela n'intéresse personne d'autre, c'est du gâchis. L'idée avait été de cartographier les partenariats de nos établissements et on se rendait compte qu'il y avait des universités qui ressortaient en plusieurs endroits et avec lesquelles on pouvait construire des partenariats privilégiés. Autre méthode : rechercher les universités sœurs pour construire de nouveaux partenariats.</p> <p>Concernant Bienvenue en France il rappelle que la Comue a été labellisée par une</p>
---------------------	---

P.Raimbault	<p>reconnaissance du Welcome desk avec une labellisation 3 étoiles (seule Comue à avoir cette labellisation). Au travers de réponses à des AAP cela a aussi permis de mettre en place des formations au profit des personnels en langue + système de parrainage au profit des étudiants. Concernant une hausse des tarifs, il rappelle que nous n'avons pas d'étudiants qui s'inscrivent à la Comue donc nous n'avons pas d'intérêt à appliquer une hausse des tarifs. Il a néanmoins trouvé qu'il s'agissait d'une mesure à contre-courant car ne favorise pas l'attractivité.</p> <p>Sur la politique des langues, il y a des offres un peu partout dans les établissements. On avait initié un GT sur ce sujet et il apparaît la nécessité de mutualiser les actions ce qui permettrait de donner quelque chose de plus solide en terme d'emploi.</p> <p>Questions sur la formation</p> <p><i>Demande la permission de diffuser les questions et réponses posées par écrit.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Quel regard portez-vous sur la mise en place des cours en distanciel ? Quel rôle l'UFTMiP peut-elle avoir dans ce domaine pour une harmonisation des pratiques ? Comment l'envisagez-vous du point de vue qualité pédagogique ?</i> 2) <i>Sur la diplomation par l'UFTMiP de certains doctorats et Masters, pensez-vous que si vous diplômez certains et pas d'autres cela ne risque pas de créer des inégalités ? Concernant l'universitarisation de formations sanitaires et sociales qui restent en débat depuis 2009, il n'y a pas de points dans la profession de foi, ni sur la délivrance des cartes étudiantes, la messagerie scout etc... que l'on ne retrouve pas dans toutes les formations sanitaires et sociales (ex : kiné) ?</i> <p>Il est bien sûr d'accord de diffuser les questions envoyées par écrits et les réponses.</p> <p>Sur le distanciel on a vu pendant le confinement une mobilisation, souvent dans l'urgence et l'improvisation. Nécessité d'accompagner les enseignants notamment pour la prise en main de ces outils. Il y a toute une scénarisation des cours à envisager, d'où un gros volet formation à la pédagogie en distanciel. Nous pouvons jouer un rôle sur le volet vie étudiante (accompagnement vie étudiante, événements virtuels « semaine de l'étudiant », le SIMPPS et le CROUS). Sur le volet personnels, le Service Inter universitaire de Pédagogie a assuré des formations.</p> <p>Pour la suite et un retour la normale, le distanciel va rester pour le public « empêché » avec une action commune pour ces public s(handicap, salariés, travailleurs). Cela pourrait être une action commune. Nous avons été lauréat d'un appel à projets « hybridation des formations » avec un montant d'1 M€ qui a permis l'achat de licences Zoom et d'équipements et le recrutement d'ingénieurs pédagogiques pour la scénarisation des cours.</p> <p>Concernant la diplomation : dans l'idéal c'est 1 doctorat de l'Université de Toulouse même s'il est préparé dans un des établissements. On souhaiterait un transfert intégral de la diplomation du doctorat dans l'idéal. Il ne pense pas que l'inégalité des diplômes puisse émerger du simple transfert de diplomation. Si on continue de travailler en commun on ne devrait pas être victime de cela ; c'est sujet de vigilance.</p> <p>L'universitarisation des formations paramédicales : la COMUE n'est pas intervenue car cela dépend de l'Université Paul Sabatier. Il y a des avancées nationales puisque ces étudiants vont être intégrés dans le vote dans les instances des universités prochainement. La carte MUT est automatiquement délivrée dès lors que les étudiants sont dans le vivier d'un des</p>
-------------	---

P.Raimbault	<p>établissements ; dès lors que l'UPS les aura inscrits la carte MUT en découlera.</p> <p>Questions sur la recherche</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Allez-vous conférer aux pôles de recherche un rôle opérationnel et/ou stratégique, et dans l'affirmative avec quels moyens ? Est-ce que les axes scientifiques de ces pôles couvrent les différentes activités scientifiques des laboratoires ?</i> 2) <i>Fréquence de renouvellement et enrichissement avec des nouveaux thèmes ?</i> 3) <i>Comment accélérer les échanges scientifiques entre les établissements ?</i> <p>Les pôles réunissent des directeurs de laboratoires de grands secteurs disciplinaires qui ont des rôles très différenciés. 4 côté STS ont plus de fonctions. Les 2 pôles SHS n'ont pas le même rôle. Les pôles ont un réel intérêt par exemple dans la construction du CPER. Les axes interdisciplinaires sont à faire évoluer. Ils ont été identifiés à l'occasion d'un premier travail organisé par les organismes de recherche puis enrichi par les établissements. Ce travail est en cours d'actualisation. C'est difficile de savoir à quel moment ils doivent être actualisés alors même qu'ils doivent être dynamiques. Pas de réponse figée en ce moment de transition. Il est nécessaire de voir les effets des groupes d'animation de la stratégie scientifique.</p> <p>Il faut accélérer l'interdisciplinarité : il y a eu quelques initiatives autour des formations + enquête auprès des VP. Nécessité d'un Projet phare comme par exemple l' « institut des Transitions » qui pourrait constituer une première réalisation et quelques projets de dispositifs concrets ex : congé de Chercheurs pour initier un projet dans un autre labo/département de formation et avancer dans l'interdisciplinarité.</p> <p>Questions des personnels BIATSS</p> <p>Question depuis 2017 sur l'appartenance des BIATSS à la Comue : quels sont vos projets pour mettre en perspective les personnels ? Sur le site il n'y a pas d'identification par rapport à ces personnels. Il faut arriver à faire un avion où l'on soit tous ensemble sans distinction. D'où l'observatoire que nous avons demandé.</p>
P.Raimbault	<p>La politique RH est d'abord dans les établissements mais on peut renforcer le sentiment d'appartenance à travers des projets collectifs accompagnés par les établissements sur la base du volontariat. Cela peut être l'observatoire des politiques RH qui avait été initié lors de la reconquête de l'IDEX et qui pourrait être réactivé.</p> <p>On a des personnels qui au cours de leur carrière bougent d'un établissement à l'autre. On pourrait envisager une plateforme commune sorte de « bourse de l'emploi » des offres dans les établissements. Il y a des services du quotidien qui pourraient être déployés pour développer cet esprit d'appartenance comme par exemple centraliser les carrières des personnels (vacations, cantines...).</p> <p>Question relative à la LPR</p> <p><i>Sur la LPR quel est votre position notamment sur l'amendement liberticide, les chaires juniors, les contrats de mission et le rôle du CNU</i></p>
P.Raimbault	<p>Sur l'amendement qui pénalise certaines actions sur les campus, il s'est déjà prononcé à plusieurs reprises au nom de la CPU : c'est ridicule, malvenu et dangereux. Il y avait déjà des outils juridiques pour lutter contre cela et la façon dont cet amendement est formulé</p>

	<p>peut entrainer des poursuites qui vont bien au-delà de ce pourquoi il a été initialement porté (éviter que des personnalités qui veulent s'exprimer en amphi n'en soit empêchées).</p> <p>CNU : la question du recrutement dans les universités mérite autre chose. Cela nécessite un débat plus large pour optimiser les conditions actuelles de recrutement.</p> <p>Les chaires : la Comue ne recrute normalement d'enseignants-chercheurs sauf dans le cadre d'ANITI, on n'a pas vocation à s'en servir.</p> <p>Contrats de mission pose le sujet d'emplois statutaires vs. contractuels mais financement par projet. C'est aussi CDD vs. CDI car difficultés à garder certains personnels alors qu'il y a des besoins et des financements. Outils à utiliser avec des garanties quant aux efforts de reclassement à faire et débats selon les décrets qui devront sortir.</p> <p>Autres questions</p> <p><i>Comment notre UFT peut s'impliquer dans les questions d'équilibre pour les sites universitaires d'équilibre ? Lors de la fusion des deux régions il y avait une disposition particulière en Midi-Pyrénées qui n'existaient pas en Languedoc Roussillon et qui n'a pas été reconduite, à savoir les contrats de site qui permettaient d'avoir un lieu de discussion entre les établissements et les collectivités territoriales pour une politique d'aménagement du territoire et une forme d'équité d'accès aux enseignements à nos étudiants</i></p>
P.Raimbault	<p>En ce qui concerne le réseau des sites, plusieurs actions menées par le Département réseau des Sites Universitaires de la Comue : partage d'expériences, aide à la structuration d'une politique locale, amplification des offres de service. Il a déjà porté le discours auprès de la région du manque du à la disparition de ces contrats de site. Recherche d'un nouvel outil équivalent cette question a été posée à la nouvelle Région Occitanie.</p>
S. Rose	<p>Les questions étant épuisées, il est procédé au vote pour l'élection à la présidence avec l'assistance d'un huissier qui va faire voter dans un premier temps les présents puis dans un second temps va appeler par téléphone les personnes à distance.</p> <p>A l'issue du vote attesté par l'huissier voici les résultats à la question « approuvez-vous la candidature de M. Philippe Raimbault ? »</p>
<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> Info	<p>Nul :0- Non : 3 – Oui : 55- Votes Blanc : 17</p> <p>Monsieur Philippe Raimbault est élu à la Présidence de l'UFTMIP à la majorité absolue.</p>
2.2 Désignation des représentants de l'UFT à la SATT TTT	
P.Raimbault	<p><i>Cf.PWP présenté en séance</i></p> <p>Pas de remarques</p>
<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> Info	<p>NPPV :0- Contre : 0 - Abstention :0 ⇨ Approuvé à l'unanimité</p>

2.3 Délégations au président au titre de l'art.32 points 14° à 18° des statuts	
P.Raimbault	Délégation du conseil d'administration pour signature par le Président des contrats et des marchés. A la demande de M. Pouzenc, il est demandé d'ajouter la précision suivante : « les marchés relevant de sa compétence et en dessous de 1M€ »
<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> Info	NPPV :0- Contre : 0 - Abstention : 0 ⇨ Approuvé à l'unanimité
3. Présentation du Budget Initial 2021	
D. Vie	Présentation du budget Initial 2021. A la suite de plusieurs demandes de précision sur le budget présenté auxquelles il est apporté des réponses, il est procédé au vote.
<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> Info	NPPV :0- Contre : 0 - Abstentions : 8 ⇨ budget adopté.
6. Campagne d'emplois 2021 de l'UFTMIP	
B. Queulin	Après présentation de la campagne d'emplois il est procédé au vote.
<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> Info	NPPV :0- Contre : 0 - Abstention : 4 ⇨ campagne d'emplois 2021 adoptée
4. ANITI	
N. Viallet P. Raimbault	Présentation du transfert de DEEL de l'IRT vers l'UFT. Pour redonner le contexte général, ANITI n'a pas de personnalité juridique et est porté par l'UFT. C'est un modèle économique global de l'appel à projets. Il fallait identifier un apport des partenaires institutionnels et industriels (18M€), avoir la capacité à valoriser autant que cet apport de la part des partenaires académiques (18 M€) à travers les salaires des chercheurs etc. Ces deux montants produisaient l'équivalent en montant PIA (18 M€). Pas de questions. Vote pour donner l'habilitation pour la signature du contrat par le président à hauteur de 5,5M€.
<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input type="checkbox"/> Info	NPPV :0- Contre : 0 - Abstention : 0 ⇨ adopté à l'unanimité